

Bulletin d'histoire politique

De l'équilibre et de la nuance dans l'interprétation de l'histoire du Québec

Paul-André Linteau



Volume 4, Number 2, Winter 1995

Y a-t-il une nouvelle histoire du Québec?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063524ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063524ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Linteau, P.-A. (1995). De l'équilibre et de la nuance dans l'interprétation de l'histoire du Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 4(2), 13–19.
<https://doi.org/10.7202/1063524ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

DE L'ÉQUILIBRE ET DE LA NUANCE DANS L'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC

Paul-André Linteau

*Département d'histoire
Université du Québec à Montréal*

Dans son article, Ronald Rudin soulève des questions pertinentes quant à l'interprétation de l'histoire du Québec. Elles sont cependant mal amenées parce qu'elles reposent sur un diagnostic erroné qui exagère les similitudes au détriment des différences. Monsieur Rudin prend souvent à témoin l'*Histoire du Québec contemporain*, un ouvrage que j'ai rédigé avec mes collègues René Durocher et Jean-Claude Robert (et François Ricard pour le 2^e tome). Or il a mal compris les intentions et les interprétations des auteurs, de sorte qu'il importe de rétablir certains faits. Mes remarques visent surtout la période contemporaine (depuis la Confédération) qui est celle de l'ouvrage.

Il faut d'abord souligner qu'il s'agit d'un ouvrage de synthèse, qui n'a pas les mêmes caractéristiques qu'une monographie spécialisée. Nous avons cherché à y présenter une vue d'ensemble de l'évolution du Québec depuis la Confédération. Ce faisant, nous nous sommes heurtés, comme tous les auteurs de synthèses, au caractère inégal de l'information. Dans certains cas, qui relevaient de nos spécialisations respectives, nous avons mené des recherches originales afin de combler ces insuffisances. Dans de nombreux autres, nous nous sommes appuyés sur des études spécialisées, sans nécessairement accepter toutes les interprétations de leurs auteurs. Ailleurs, il a fallu nous résoudre à laisser de côté ou à traiter plus succinctement certaines questions qui n'avaient pas reçu l'attention qu'elles méritaient dans l'historiographie.

Après la parution du 2^e tome de l'*Histoire du Québec contemporain*, l'auteur d'un compte rendu nous reprochait de perpétuer le mythe de la Révolution tranquille comme rupture, tandis qu'un autre nous reprochait exactement l'inverse. Comment deux historiens chevronnés ont-ils pu faire une lecture aussi radicalement différente du même ouvrage? On touche là

aux phénomènes de perception, un problème qui se pose aussi dans l'article de Ronald Rudin.

La réalité est que les deux auteurs avaient en partie raison. Oui, pour nous, la Révolution tranquille est une rupture importante, fondamentale. Après tout, la décléricalisation de la société québécoise, par exemple, est un phénomène d'une portée considérable. Mais la Révolution tranquille est une rupture préparée, qui s'inscrit dans une trame de ruptures et de résistances s'étendant sur plusieurs décennies, c'est une phase d'accélération de processus qui se déploient sur le long terme. C'est aussi une rupture modulée, dont l'amplitude varie selon les sphères de la vie individuelle et collective.

Le problème c'est que les auteurs des deux comptes rendus n'ont retenu qu'une partie de l'interprétation, ne tenant pas compte de l'équilibre que nous avons voulu atteindre, qu'ils en ont livré une vision réductrice et simplificatrice. C'est aussi un danger auquel n'échappe pas notre collègue Rudin.

C'est d'ailleurs une vision homogénéisatrice de la production historique québécoise que nous présente Ronald Rudin dans son article. Certes la majorité des historiens qui ont écrit sur l'histoire du Québec au cours des dernières décennies ont remis en question des postulats ou des interprétations de leurs prédécesseurs. À ce titre, je n'éprouve pas de difficulté avec le qualificatif révisionniste; il est rare qu'une génération ne le soit pas d'une certaine façon par rapport à la précédente. Encore faut-il savoir de quelle révision il s'agit. En histoire contemporaine, par exemple, les historiens n'ont souvent rien révisé du tout parce qu'ils analysaient des questions qui n'avaient jamais été abordées auparavant. Dans d'autres cas, ils ont révisé des interprétations sociologiques ou économiques prenant la forme de vastes généralisations qui n'étaient pas fondées sur des recherches historiques systématiques.

Il faut évidemment reconnaître que les historiens qui ont écrit au cours du dernier quart de siècle l'ont fait, comme leurs prédécesseurs, en posant au passé des questions qui avaient un rapport avec l'expérience du présent. Ceux de ma génération ou de ma cohorte, par exemple, ont été formés dans une période marquée par la Révolution tranquille et par le bouillonnement des années 1960 qui s'est manifesté dans le monde occidental. Leur démarche historiographique en a été influencée. Cela peut donner à la production récente une apparence d'unité. Mais de là à en faire une caractéristique homogénéisante, il y a un pas que je ne saurais accepter. Un même point de départ ne mène pas nécessairement au même point d'arrivée. Les historiens québécois du dernier quart de siècle témoignent

parfois de certaines convergences, mais ils sont loin d'être unanimes dans leurs interprétations et ils n'accordent pas le même poids à chacun des facteurs explicatifs. Le Québec vu du Saguenay n'offre pas nécessairement la même image que le Québec vu de Montréal. Il n'est pas acceptable, par exemple, d'attribuer à Linteau, Durocher et Robert l'interprétation de William Ryan sur l'attitude du clergé face à l'industrialisation, alors qu'ils ne la partagent pas. Il n'est pas plus acceptable de nous attribuer l'interprétation de Copp au sujet des similitudes entre les deux systèmes scolaires, alors que nous avons amplement insisté sur les différences. En procédant de cette façon, monsieur Rudin a mis dans le même sac des travaux fort différents et leur a donné une fausse apparence d'unité. Il a forgé une image de l'historiographie québécoise qu'il présente comme un consensus et qu'il voudrait remplacer par un autre consensus.

Au cœur de l'analyse de Ronald Rudin, on trouve l'idée de normalité, qui renvoie à la notion de norme. Or qui utilise une norme ici, et de quelle norme s'agit-il? Pour certains, cette norme, c'est l'Ontario, et tout écart par rapport à elle devient un «retard» ou un «déphasage» qui ne peut s'expliquer que par la spécificité canadienne-française, notamment par la mentalité et la culture. Certes, les comparaisons du Québec avec l'Ontario (et aussi avec d'autres territoires) sont utiles, mais pas en posant les autres comme norme. C'est un jugement de valeur de considérer l'Ontario comme le meilleur endroit au Canada (et pourquoi pas dans le monde occidental), comme le modèle à atteindre. Ah le bonheur de vivre en Ontario et le malheur de vivre au Québec! Aucune province du Canada n'atteint la norme de l'Ontario (ce qui fait beaucoup de «déphasages» à expliquer) et, 35 ans après le début de la Révolution tranquille, la plupart des écarts entre le Québec et l'Ontario sont toujours là, même si quelques-uns, notamment celui de la fréquentation scolaire, ont été réduits.

Ce que, de notre côté, nous avons plutôt essayé de faire, c'est de voir comment des processus tels l'industrialisation ou l'urbanisation se sont déroulés au Québec. Ces processus présentent partout des caractéristiques générales, qui ne sont pas des normes, mais ils se déploient selon des modalités, des rythmes et une amplitude distincts d'un pays à l'autre et même d'une région à l'autre au sein d'un même pays. L'objectif n'est pas de distribuer des médailles, de dire que le Québec a bien ou mal fait dans le contexte canadien ou international. Pour comprendre comment ces processus se sont actualisés au Québec, il importe de tenir compte à la fois des facteurs internes et externes, de comprendre le changement et les résistances qu'il provoque, d'étudier aussi les différences qui se font jour selon les

époques, les lieux, les sexes, les milieux sociaux ou ethniques, en d'autres mots, de tenir compte des éléments de spécificité du Québec et de ses composantes, sans négliger les apports extérieurs. Ce sont là des questions pertinentes pour l'historien et elles n'ont rien à voir avec l'idée de normalité.

Les réponses à ces questions ne sont pas simples et surtout pas simplistes. Il faut reconnaître que des forces nombreuses et diverses se sont exercées dans l'évolution de la société québécoise. C'est précisément un des acquis les plus importants de la recherche du dernier quart de siècle que d'avoir mis en lumière la complexité de nombreux phénomènes et la diversité des situations. C'est peut-être là le seul consensus, s'il y en a un, et les divergences apparaissent dès qu'on essaie d'établir le poids de chacun des éléments de cette complexité. Au Québec, le décrochage des différents comportements associés à la société traditionnelle, ou préindustrielle, ou précapitaliste, s'est étalé de la première moitié du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle. Il ne s'est pas fait en même temps à Montréal et sur les fronts pionniers, et de nombreux travaux ont souligné, par exemple, les différences importantes qui existaient au sein du monde rural, même au XX^e siècle. Le décrochage ne s'est pas non plus effectué simultanément dans tous les domaines. Le postulat de l'homogénéité du Québec — même en se limitant au Québec francophone — ne résiste pas à l'analyse et il n'est pas plus pertinent pour l'étude de la culture et des valeurs qu'il ne l'est pour celle de la démographie ou de l'économie.

Vouloir ramener au premier rang la religion et l'Église relèverait de la simplification. Certes, l'Église catholique et les institutions cléricales qu'elle a mises sur pied représentent un élément structurel fondamental de l'histoire du Québec. Mais c'est un élément qui est en interaction avec d'autres éléments structurels et qui doit composer avec eux. Il n'y aura jamais d'entente entre les historiens sur le poids relatif qu'il faut attribuer à l'influence de l'Église, et sur ses effets dans des secteurs spécifiques, mais plusieurs d'entre eux rejettent (sur toute une gamme de tons) l'idée d'une domination quasi absolue, qui ne correspond pas à la réalité. Monsieur Rudin semble croire que l'Église est une institution parfaitement unie et homogène. La situation paraît beaucoup plus complexe et on ne saurait mettre dans le même sac M^{gr} Bruchési, Lionel Groulx, le frère Marie-Victorin, le père Lévesque, M^{gr} Charbonneau et M^{gr} Courchesne qui représentent autant de facettes de l'Église québécoise au XX^e siècle.

On ne saurait non plus accepter sans discussion la thèse d'une influence néfaste de l'Église sur l'économie et sur la nature et l'intensité de la participation des Canadiens français à cette économie, thèse qui n'a jamais été

démontrée. Malgré la présence de l'Église, des milliers d'entrepreneurs francophones se sont affirmés au Québec et plusieurs ont réussi à faire fortune. Les obstacles et les limites qu'ils ont rencontrés tenaient-ils à la religion et au cléricisme ou à des facteurs tels l'exigüité de leur clientèle, la difficulté d'accès aux capitaux, les pratiques successorales (ou encore à la discrimination, un facteur que monsieur Rudin a lui-même mis en lumière)? Il importe d'ailleurs de mesurer la distance entre le discours de certains membres du clergé et la pratique économique. L'Église n'a pas réussi à enrayer l'émigration aux États-Unis et elle a même dû s'y adapter en l'accompagnant. Gérard Bouchard a bien montré qu'au Saguenay, les beaux projets de colonisation du clergé n'ont pas eu des résultats éclatants et que le mouvement de colonisation a eu sa dynamique propre qui répondait d'abord aux impératifs de la reproduction familiale.

Ronald Rudin souligne avec raison le rôle du clergé dans le développement des caisses populaires. Il faut cependant replacer les choses dans leur juste perspective. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, l'actif des caisses ne dépasse pas 5 % de l'actif total des banques Canadienne nationale et Provinciale, deux institutions pourtant tout aussi internes à la société francophone. Quand enfin les caisses prennent leur essor, il y a belle lurette que les curés n'y ont plus rien à dire.

Monsieur Rudin reconnaît l'intérêt de l'approche que nous avons adoptée, centrée sur le territoire du Québec et les populations qui l'habitent, mais en même temps il voudrait que l'on revienne à une interprétation centrée sur l'ethnie. Il prétend d'ailleurs, de façon tout à fait erronée, que nous avons évacué les tensions ethniques de l'histoire du Québec. L'opposition entre francophones et anglophones est un élément structurel de cette histoire. Nous n'avons jamais nié une telle évidence, au contraire, et la dimension ethnique est présente tout au long de notre ouvrage. Nous avons évidemment apporté des nuances en soulignant que la dynamique de leurs relations n'est pas faite que de tensions, qu'elle intègre des échanges, des influences réciproques et des compromis. Jamais cependant nous n'avons cherché à présenter le Québec comme le paradis de l'harmonie.

Quand on se penche sur les rapports ethniques, surgit évidemment le problème de la discrimination. Monsieur Rudin a montré son existence dans le cas des banques anglophones et on peut aussi la percevoir dans la prédominance de l'anglais à Montréal. Il faut cependant reconnaître que la démonstration de l'existence de pratiques ou de comportements discriminatoires n'est pas facile à faire, surtout pour le passé, et que si on veut aller plus loin, dans ce domaine comme dans d'autres, on ne peut se contenter de simples généralisations.

Le choix du territoire, plutôt que de l'ethnie, comme angle premier d'observation mène à une organisation de la matière qui est différente, car les exigences de l'une et de l'autre approche ne sont pas les mêmes. La question de l'urbanisation nous en fournit un bon exemple. Monsieur Rudin commet même l'erreur de comparer le taux d'urbanisation des Québécois francophones, un groupe ethnique, avec celui de l'Ontario, un territoire, ce qui est pour le moins douteux. Je veux bien qu'on étudie l'urbanisation d'un groupe ethnique, mais il faut alors suivre la logique ethnique jusqu'au bout. Le taux d'urbanisation des Canadiens anglais du Québec, qui atteint un niveau exceptionnellement élevé quand on le compare à celui des Canadiens anglais de l'ensemble du Canada, ne peut pas être expliqué en se limitant au territoire du Québec. Le grand nombre de Canadiens anglais qui, à partir de la fin du XIX^e siècle, se concentrent à Montréal n'est pas seulement le résultat de l'exode rural en provenance des Cantons de l'Est. Ce phénomène est alimenté par l'exode rural des Canadiens anglais du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, par l'arrivée de Canadiens anglais du sud de l'Ontario qui viennent faire carrière dans les grandes entreprises montréalaises, et par la venue de dizaines de milliers de travailleurs qualifiés, de professionnels et de cadres anglais et écossais qui, probablement urbanisés depuis quelques générations, immigrent à Montréal pour travailler chez Canadian Vickers, Canadien Pacifique, Sun Life ou à la Commission des écoles protestantes. De même, si on veut étudier dans une perspective ethnique l'urbanisation des Canadiens français, on ne peut pas ignorer la Nouvelle-Angleterre. Jusqu'au moins en 1930, elle a fait partie de l'univers économique, social et mental des Canadiens français et leur exode rural s'y est dirigé en masse, probablement de façon plus importante que vers les villes du Québec. Il est impératif d'en tenir compte si l'on veut prétendre mesurer le taux d'urbanisation de ce groupe ethnique.

Il y a bien d'autres aspects de l'histoire du Québec qui mériteraient d'être étudiés plus à fond. De telles recherches enrichiraient notre compréhension de l'évolution du Québec. C'est le cas par exemple pour les valeurs, un sujet qu'il n'est pas facile d'analyser pour des périodes éloignées de la nôtre. Mais en attendant que de telles recherches soient réalisées, je m'oppose à ce qu'on utilise des idées toutes faites et sans nuances pour en tenir lieu, ou qu'on tienne pour acquis que les valeurs sont homogènes pour tout un peuple, sur tout un territoire et pour de longues périodes.

L'écriture de l'histoire est tiraillée entre deux orientations. L'une, héritée de la méthodologie des sciences sociales, privilégie la tendance centrale, le phénomène dominant, et risque de reléguer dans l'ombre ce qui ne s'y conforme pas. L'autre, héritée d'une longue tradition historiographique,

analyse d'abord le particulier, le fait individuel et peut avoir plus de difficulté à s'élever au niveau de l'universel. Quant à moi, je privilégie une démarche qui tente de faire la synthèse de ce double héritage, qui veut mettre en lumière les phénomènes dominants sans oublier les écarts et les divergences, qui veut saisir le majoritaire sans négliger les minoritaires. En d'autres mots, analyser avec toutes ses nuances la force d'un paysage social, tenter de comprendre une société dans toute sa complexité.